



Ecole
associative
créée en 1986

Environ 330
élèves chaque
année, de 4-5 ans
jusqu'à 99 ans !

Instruments enseignés à l'EMPM

Accordéon - Alto - Basse -
Batterie - Chant - Clarinette -
Clavier - Djembé - Flûte à
bec - Flûte traversière -
Guitare - Guitare électrique -
Orgue - Piano - Saxophone -
Trombone - Trompette -
Violon - Violoncelle.

Tous les instruments sont enseignés
en cours individuels et proposés en
pratique collective.

Classique

Funk

Rock

FOLK

Traditionnel

JAZZ

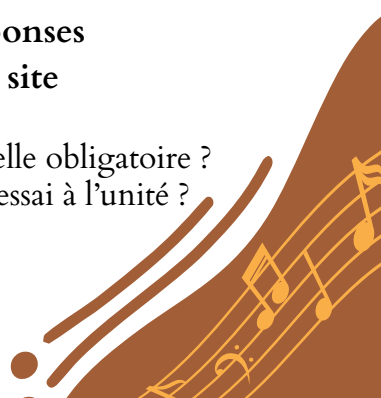
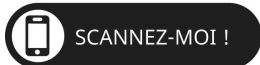
Chansons



Retrouvez toutes nos Réponses
à vos Questions sur notre site

- Peut-on choisir son prof ?
- La formation musicale est-elle obligatoire ?
- Proposez-vous des cours d'essai à l'unité ?

Et bien d'autres...





PROJETS ET PARTENARIATS

L'EMPM organise ou est invitée à participer à de nombreuses manifestations qui font partie du projet pédagogique de l'école, axé sur la pratique collective, et du cursus de formation des élèves. L'Ecole contribue ainsi au rayonnement de la musique sur notre territoire.

Mots et Musique

et autres illustrations musicales dans les médiathèques de Mellois en Poitou

Partage de scène

avec les Arts en Boule, Les Givrés, Jazz au Boul', la Ronde des Jurons, La Bulkrack, Piano oriental, Nilok4tet...

Temps forts de l'année

Forums des assos, vœux, marchés d'été, fête de la musique...

Partenariats

avec des musiciens et ensembles de tout le territoire : Harmonie de Lezay, Big-Band de Celles-sur-Belle...

Réalisations

Praïa (2022), Manufacture verbale (2022), Orchestre du Mellois (2022-2023 et 2025)...

ATELIERS COLLECTIFS ET ENSEMBLES

Atelier Chansons

Atelier Djembés

Formation musicale (FM 1 à 4)

Ensemble vocal adultes

Chorale Enfants

Big Band Jazz

Orkestra'Rue

Musiques Actuelles Amplifiées

Acoustique O'Pluriel

Musique Classique & Co

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Organisation de **stages thématiques** (gospel, musique et théâtre...), ouverts hors EMPM et facturés en sus.

Prêt de matériel, mise à disposition de locaux et de professeurs pour des projets musicaux du territoire.

Nombreuses **interventions** en crèches, écoles, EHPAD...

DURÉE ET RYTHME DES ENSEIGNEMENTS

Enfants (4-11 ans)

Cours individuel d'instrument (25 min/sem) + cours collectif de formation musicale (45 min/sem pendant 4 ans). Les séances d'éveil et d'initiation musicales durent 45 min/sem.

Ados (12-18 ans)

Cours individuel d'instrument (25 min/sem) + participation à un atelier de pratique collective au choix (1h ou 1h15/sem).

Adultes

Choix entre cours individuel d'instrument seul (25 min/sem ou 30 min/quinzaine), à 2 ou 3 (voir tarifs). En option, participation à un atelier collectif chaque semaine.



Cours de mi-septembre jusqu'à fin juin, hors vacances scolaires et jours fériés.

Engagement d'assurer **un minimum de 30 cours individuels par an** (ou 15 si cours une semaine sur deux).

Avant chaque quinzaine de vacances, les professeurs rassemblent les élèves en petits groupes de niveau sur des horaires aménagés pour permettre une pratique collective. En cas de conflit de planning, les cours d'instruments sont prioritaires sur les cours collectifs de formation musicale.

LIEUX D'INTERVENTION

- Locaux rénovés au 4 bis rue Jules Ferry à **Melle**, propriété de la Communauté de Communes Mellois en Poitou
- Salles mises à disposition pour certains cours par les municipalités de **Celles-sur-Belle**, **Chef-Boutonne** et **La Mothe Saint-Héray**.

EXAMENS ET PASSAGE DE CYCLES

- **Instrument** : il existe trois cycles d'environ quatre ans chacun. Le passage de cycle est proposé à l'élève par le professeur (en accord avec les parents).
- **Formation Musicale** : l'examen en fin de FM4 permet de faire un état des lieux des compétences musicales acquises par l'élève lors de son cursus.

EVALUATION ANNUELLE

Pour les élèves mineurs, les parents reçoivent en fin d'année un document d'appréciation rédigé par les professeurs concernant la pratique instrumentale et la pratique collective (formation musicale, ateliers...).





2025-2026

Politique de respect du droit à l'image

L'École de musique capte fréquemment des photos, vidéos, enregistrements sonores et les diffuse sur tout type de supports (y compris numériques : site Internet, réseaux sociaux) pour assurer la promotion de ses activités. Au moment de l'inscription, le consentement de l'utilisation de ces éléments est recueilli et chaque adhérent, mineur ou adulte, est invité à remplir un formulaire d'autorisation de droit à l'image détaillant les modalités et engagements de l'EMPM.

Politique en matière de protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, l'EMPM collecte des informations personnelles (coordonnées) à des fins de traitement strictement administratifs : enregistrement des inscriptions, courriers et informations relatives à l'activité de l'EMPM, facturation. Un document précisant l'usage des données est fourni à l'inscription.

Autorisation de sortie des élèves mineurs

Au moment de l'inscription, les parents des élèves mineurs indiquent si leurs enfants sont autorisés ou non à quitter l'école seuls ou s'ils doivent attendre un adulte identifié pour partir.

L'école de musique du pays mellois bénéficie de nombreux soutiens :



Et les municipalités de Mellois en Poitou



ecoledemusiquedupaysmellois@gmail.com

05 16 79 90 96 - 06 47 56 58 92

4 bis rue Jules Ferry 79500 Melle

www.empm.org

